

## Fiche de poste

### Profil :

- Enseignant du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>d</sup> degré titulaire du CAPPEI ou diplôme équivalent

### Description et objectif du poste

A compter du 1<sup>er</sup> février 2019, des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) sont créés à titre expérimental dans chaque département de l'académie. Pour cette mise en œuvre, chaque DASEN nomme un « référent PIAL » dont la mission essentielle sera d'être en appui aux chefs d'établissement dans l'accompagnement des équipes concernées par l'implantation d'un PIAL. Son rôle sera également de contribuer au pilotage des PIAL au niveau départemental. La phase expérimentale est fixée du 1<sup>er</sup> février 2019 au 31 août 2019.

Les 5 PIAL expérimentaux du Puy-de-Dôme sont pilotés sur les territoires par les principaux et proviseurs des établissements suivants : collège Baudelaire (Clermont-Ferrand), collège Michel de l'Hospital (Riom), collège Audembron (Thiers), collège Liziniat (Saint-Germain-Lembron), lycée Amédée Gasquet (Clermont-Ferrand).

Son action est coordonnée par l'Inspecteur – Conseiller Technique ASH, sous l'autorité de l'IA-DASEN en charge de l'ASH dans le département du Puy-de-Dôme.

### Missions

- Pour chaque PIAL :
  - Etablissement d'un diagnostic et définition des besoins
  - Elaboration de l'organisation de l'aide humaine
  - Coordination de la scolarisation inclusive dans les PIAL
  - Accompagnement des équipes
- Participation aux différentes actions et activités liées aux PIAL
- Participation à l'animation du réseau départemental des PIAL
- Formation des personnels des PIAL, dont les AESH
- Élaboration des bilans intermédiaires des expérimentations et d'outils de pilotage
- Participation au réseau ASH départemental et/ou académique et aux formations animées par le CT-ASH
- Contribution à l'évolution et à l'élargissement du réseau des PIAL

## Compétences :

- Maîtrise de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Aptitude à piloter un projet et à accompagner des équipes
- Aptitude à travailler en interdisciplinarité professionnelle
- Aptitude à accompagner les personnels dans la mise en œuvre de parcours scolaire des élèves en situation de handicap
- Compétences dans l'usage des outils numériques et de bureautique
- Compétences rédactionnelles et à l'animation de réunions

## Contexte réglementaire et matériel

- Comme toute mission de coordination et d'accompagnement, le temps de travail est arrêté sur la base du volume réglementaire de 1607 heures annuelles, pour une mission équivalente à un temps plein. Elle est proratisée si la durée de la mission est inférieure
- L'implantation administrative se situe au sein des locaux de la DSDEN du Puy-de-Dôme, rue Pélissier à Clermont-Ferrand
- Dans le cadre de sa mission, le référent PIAL sera amené à se déplacer régulièrement dans chaque PIAL. Les frais de déplacement liés à l'exercice de la mission sont pris en charge

## Modalités de recrutement

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV, devront être adressées à l'attention de l'IA-DASEN **par courrier électronique uniquement avant le lundi 21 janvier 2019 midi, à l'adresse suivante :**

[ddrh-ia63@ac-clermont.fr](mailto:ddrh-ia63@ac-clermont.fr)

Contact pour informations complémentaires :

Adrien Gondy, DDRH : 04 73 60 99 84

Karim Touahmia, IEN ASH : 04 73 60 98 60

Les candidats seront reçus par une commission d'entretien.

Le candidat retenu sera nommé à titre provisoire jusqu'au 31 août 2019.